

# FICHE CONSEIL LEXIQUE patrimoine bâti



Direction régionale des affaires culturelles  
de Basse-Normandie

Services territoriaux de l'architecture et du patrimoine  
du Calvados, de la Manche et de l'Orne

**Agrégat** : sable, en général siliceux. Les pigments naturels (oxydes de fer, notamment) contenus dans le sable, donnent une coloration recherchée aux mortiers et enduits. Le choix de la granulométrie, de 5mm à plus, est important pour la texture des mortiers et enduits. De nombreux agrégats anciens sont composés de fragments de roches concassés, aux formes anguleuses, ou roulés de forme ronde.

**Algicide** : produit de destruction des algues.

**Appareil** : maçonnerie formée d'éléments taillés et posés pour occuper une place déterminée. L'appareil peut être mixte, formé de brique et de pierre, de brique et de silex, etc. L'appareil est dit en panneresses et boutisses (voir définitions) pour la pose traditionnelle de la brique.

**Arase** : correspond à la partie supérieure d'un mur, d'une semelle de fondation. Elle permet de rectifier l'horizontalité de l'assise supérieure d'un mur (on dit «*araser un mur*»). L'arase étanche est, dans les constructions récentes, l'élément situé à la partie haute d'une maçonnerie enterrée, pour créer une coupure capillaire (éviter l'ascension de l'eau).

**Arêtier** : en charpenterie : pièce de charpente inclinée, placée à l'intersection de deux pans de toiture. Couverture : éléments de couverture recouvrant l'arêtier de charpente.

**Assise** : rang de pierre ou de brique, posé horizontalement, pour construire un mur.

**Badigeon** : dilution de chaux aérienne (lait de chaux) et éventuels pigments pour le teinter. Sert à protéger et/ou mettre en valeur un mur en pierre, en enduit, ou une modénature.

**Bardélis** : ouvrage spécial en ardoise ou terre cuite destiné à réaliser la rive du toit côté opposé aux vents dominants. Raccord haut de pignon et rampant réalisé par scellement d'une tuile ou d'une ardoise dans le mur.

**Barlotière** : pièce métallique principale de l'ossature d'une verrière, scellée dans la maçonnerie. Elle divise la verrière en panneaux. Voir aussi feuillard, panneton, clavette, vergette, qui sont les termes d'un assemblage spécifique.

**Beurrer un joint** (serrer) : bien remplir un joint de mortier, sans retrait, à ras du parement.

**Blocage** : remplissage de maçonnerie fait de cailloux et pierres sans forme définie et noyé dans un bain de mortier ; partie interne du mur, souvent fragilisée par des vides (mauvais calfeutrement) ou l'épaisseur excessive sans disposition spécifique (boutisses) assurant une meilleure cohésion des parements extérieurs.

**Boutisse** : élément de maçonnerie (brique ou pierre) présentant un de ses bouts en parement (la plus grande dimension - la queue - est dans l'épaisseur de la maçonnerie). Par opposition à panneresse, qui désigne une brique ou une pierre dont la partie la plus longue est en parement.

**Broche** : pièce métallique de scellement de pierres entre elles ou pour renforcer une maçonnerie.

**Brossage** : la brosse à chiendent, brosse rustique mais douce, est irremplaçable pour laver à l'eau les parements de moellons ou de pierre de taille après rejointoiement, pour lessiver les traces de laitance, lorsque le mortier a pris et, le cas échéant, après avoir coupé les excès au truelleau ou langue-de-chat. La carde est une variante de brosse à chiendent.

**Calcin** : phénomène physico-chimique de durcissement naturel de la surface de la pierre calcaire. Il faut éviter de le détruire, car c'est une protection naturelle de la pierre.

**Calfeutrer** : boucher les trous avec une pierre plus petite ou du mortier.

**Capillarité** : aptitude d'une pierre ou d'un mur à absorber l'eau du sol, comme une éponge. Dans la plupart des églises, dont les sols extérieurs sont mal drainés, la partie inférieure des murs intérieurs est humide, souvent jusqu'à 1,50 m de hauteur. Développement de moisissures vertes bien visibles, d'algues ou de lichens. Voir marnage.

**Chaulage** : voir badigeon.

**Chaux** : liant obtenu par calcination de pierre calcaire.

**Chaux aérienne** : liant obtenu à partir de calcaire pur ; il durcit à l'air. Elle garde une plasticité qui en fait le liant le mieux adapté aux édifices dont les maçonneries doivent garder une certaine souplesse et laisse «*respirer*» les matériaux.

**Chaux hydraulique** : obtenue à partir de pierre calcaire et d'argile (20 % au moins), elle durcit sous l'eau.

**Ciment** : liant hydraulique récent (début XXe siècle) entrant dans la composition des mortiers. À éviter dans les maçonneries anciennes, car il est trop dur et imperméable à l'eau.

**Clavette** : pièce métallique qui, glissée dans le panneton, retient le feuillard sur la barlotière (l'assemblage est un principe qui bloque les panneaux de vitraux).

**Condensation** : humidité en général temporaire sur un mur intérieur, souvent due à un réchauffement (office religieux) après une période de froid sans chauffage, ou sur des parties froides dans une zone chaude.

**Coulis** : technique employée en substitution du calfeutrage permettant, avec un mortier de chaux hydraulique pure et liquide, de bien remplir le blocage intérieur du mur. Utilisé aussi pour reboucher une lézarde, une fissure.

**Coyau** : pièce de charpente rapportée sur la partie inférieure des chevrons pour les prolonger et/ou pour adoucir la pente inférieure du versant de toiture et/ou rejeter la gouttière ou les eaux sur l'extérieur.

**Crapaudine** : pièce extensible en acier galvanisé destinée à éviter que l'évacuation des gouttières ne se bouche (feuilles mortes, déchets divers).

**Dauphin** : pièce de métal rigide, généralement en fonte, destinée à protéger la base des tuyaux de descente de gouttières contre les chocs.

**Délitage** : dissociation des lits d'un bloc de pierre dans le sens de sa sédimentation naturelle. Utilisation de la broche ou du couteau. Proscrire la meule électrique qui risque d'épauprer les matériaux.

**Désordre** : anomalie de fonctionnement, d'aspect, de solidité... d'un ouvrage, soit du fait d'une erreur de conception, de mise en œuvre, de déficience ou d'entretien. Manifestations, parfois difficiles à déceler, mais pouvant aussi devenir spectaculaires, de phénomènes de déstabilisation d'un édifice ou d'une partie.

**Dévers** : déversement d'un mur ou d'un parement de mur vers l'extérieur. Plus généralement, c'est le défaut d'aplomb d'un ouvrage, d'un mur.

**Devis** : pièce écrite comprenant la description des travaux proposés par un artisan ou une entreprise et leur coût. Il est généralement préférable que le devis soit détaillé (description précise, quantité, prix). Dans certains cas difficiles, le devis peut proposer une intervention à coût forfaitaire, mais cela doit rester l'exception.

**Diagnostic** : analyse d'un ensemble de facteurs ou de symptômes visant à établir des conclusions pour intervenir sur l'édifice : le diagnostic d'un désordre consiste à en déterminer les causes pour les traiter en priorité.

**Dossier de consultation des entreprises (DCE)** : le DCE est réalisé par un architecte à partir de son diagnostic. Communiqué aux entreprises dans le cadre d'un appel d'offre, il a l'avantage de permettre la comparaison des offres sur la base d'un «descriptif» et «quantitatif» unique et précis. Les offres sont elles-mêmes comparées à l'estimation préalable de l'architecte.

**Dosage** : quantité de liant, d'agréats, d'eau, de pigments... contenus par exemple dans un mortier.

**Eau-forte** : voir «badigeon».

**Efflorescence** : séchage et cristallisation de sels minéraux dissous dans l'eau contenue dans la maçonnerie, en surface d'un parement de brique ou pierre.

**Enduit** : mortier utilisé pour couvrir une maçonnerie intérieure ou extérieure. Rôle important dans l'aspect de l'édifice et fonction protectrice des parements. Principaux types d'enduits : lissé (dos de la truëlle), gratté (tranchant de la truëlle), taloché (à la taloche).

**Épaufrure** : éclat dans un parement de mur, ou plus souvent sur l'arête d'une pierre ou d'une brique.

**Essentage** : recouvrement d'une paroi verticale par un matériau de couverture (bardeaux de bois, ardoises, tuiles plates).

**Etalement** : assemblage de pièces d'étais servant à soutenir temporairement un ouvrage en cours (construction ou reprises en sous-œuvre) ou à s'opposer à un écroulement ou l'éboulement d'un ouvrage existant.

**Faïençage** : effet de fines craquelures en surface d'un enduit trop dosé en liant ou trop lissé.

**Faitage** : partie sommitale d'une toiture, souvent réalisée de différentes manières pour assurer l'étanchéité, souvent accompagnée d'effets décoratifs comme les ardoises en linolet, rangs de bardéris et couronnés par des crêtes et épis de faitage...

**Fenestrage** : appareil de pierre de taille qui commande la division d'une baie.

**Fichage** : effectué notamment avec une fiche pour repousser un mortier dans la profondeur des joints ou dans les vides de la maçonnerie et assurer ainsi sa parfaite cohésion.

**Fongicide** : produit de traitement des mousses et moisissures dont la plus redoutable est la mérie.

**Fresque** : peinture, généralement exécutée avec des couleurs minérales détremées dans de l'eau de chaux, sur un mur fraîchement enduit. Leur découverte est souvent fortuite et renseigne sur l'histoire de l'église. (Éviter les saignées dans les murs pour le passage de câblages ou gaines...).

**Gâcher** : mouiller un mélange de ciment ou chaux et sable : l'eau de gâchage.

**Gélif** : selon leur nature, les pierres sont plus ou moins sensibles au gel, gélives. Les pierres sont mouillées et éclatent au gel, de même les blocages qui s'ouvrent vers l'extérieur et désorganisent les pierres de parement.

**Géotextile** : membrane de fibres, non étanche à l'eau, destinée à créer des écrans dans les sols naturels ou aménagés.

**Gommage** : voir «nettoyage».

**Granulométrie** : dimension plus ou moins grande des grains moyens d'un sable (utilisé pour un mortier). Se dit aussi pour le «grain» de la pierre, plus ou moins fin, dont il est important de bien choisir la granulométrie à l'identique de celle qu'on veut remplacer.

**Grillage d'un joint** : fissuration d'un joint trop dosé en liant (éviter notamment le ciment).

**Hourdis** : remplissage en brique, plâtre, torchis... d'un mur en pan de bois (voir définition). C'est aussi la désignation des blocs (terre cuite, béton...) servant à remplir l'espace vide entre les poutrelles d'un plancher. C'est enfin l'adjectif qui signifie être maçonné avec un mortier de hourdis.

**Hydro-sablage** : voir «nettoyage».

**Hydrofuge** : produit de protection contre les infiltrations extérieures d'eau. La plupart des hydrofuges ont un gros défaut : ils suppriment simultanément la porosité de la pierre et l'empêchent donc de respirer pour évacuer l'humidité interne, qu'il s'agisse d'eau remontant par capillarité et chargée de sels, ou d'échange naturel de vapeur d'eau contenue dans l'atmosphère qui peut se condenser dans la pierre, plus froide, et dissoudre des sels minéraux qui y sont contenus.

**Imperméable** : ne laissant passer ni l'eau, ni l'air et, à ce titre, à éviter pour toute maçonnerie de pierre ou brique (ne pas confondre avec hydrofuge).

**Inertie thermique** : temps de montée ou de baisse en température d'un mur (ou de l'édifice lui-même). Plus il y a de poids et d'épaisseur, plus l'inertie thermique est importante.

**Jouée** : paroi latérale, d'une lucarne par exemple.

**Lait de chaux** : voir «badigeon».

**Laitance** : jus et traces fines de ciment ou chaux laissée sur les maçonneries qui dégorgent des mortiers.

**Langue-de-chat** : truelle ou petite truelle, utilisée pour les travaux fins de rejointoiement.

**Lessivage** : se dit souvent des fondations affaiblies par la dégradation des mortiers contenus dans les maçonneries ou de terre emportées par des fuites d'eau. Le lessivage peut provoquer des tassements différentiels au sein de l'édifice, souvent graves.

**Ligiolet** : en couverture, dispositif de faîtage consistant à réaliser le dernier rang d'ardoise en débordement (5 cm environ) par rapport au versant opposé. La rive en débordement doit se situer du côté des vents dominants. Technique à éviter dans un site très exposé.

**Maître d'œuvre** : généralement architecte, c'est le professionnel qui a la maîtrise de la conception, de la direction et de la responsabilité des travaux.

**Maître d'ouvrage** : c'est le propriétaire de l'édifice ou, à défaut, celui qui assure le financement des travaux et le choix du maître d'œuvre.

**Marnage** : point à hauteur duquel, dans une maçonnerie de brique ou pierre, se produit l'efflorescence des sels minéraux contenus dans la maçonnerie.

**Mérule** : champignon qui affecte les bois et maçonneries humides. Il provoque à terme la ruine du bois. Se présente sous la forme de plaques blanches cernées de matière cotonneuse ou de filaments marron.

**Micro-gommage** : voir «nettoyage».

**Microporeux** : se dit des peintures ou produits du commerce, censés laisser respirer les matériaux sur lesquels ils sont appliqués tout en étant imperméables à l'eau. Seules les peintures composées d'eau et de pigments naturels sont réellement microporeuses et recommandables pour les édifices anciens.

**Modénature** : ensemble des éléments de décor d'une façade (encadrement de baie, corniche, bandeau...).

**Moellon** : pierre de petite dimension, plus ou moins grossièrement taillée.

**Mortier** : mélange d'eau, d'agrégats (sables, gravillons...) et de liant (chaux, ciment). Par son adhérence, il assure la cohésion des éléments de pierre. Par sa plasticité, il permet que les charges soient mieux réparties. D'où l'importance de privilégier l'utilisation d'un liant à base de chaux, moins dure que le ciment. Contrairement au mortier à la chaux grasse (ou chaux aérienne), le mortier à la chaux hydraulique a du retrait, il a tendance à faïencer et laisser entrer l'eau, favorisant les condensations, le gel.

**Mur gouttereau** : mur porteur du rampant de charpente et couverture sur lequel se trouve un chéneau (de récupération des eaux de pluie) ou une gouttière (dite pendante).

**Nettoyage** : opération consistant à supprimer des parements de pierre ou de brique les salissures légères ou les encrassements plus profonds. Diverses techniques sont possibles en fonction du degré de salissures et du type de matériau présent. Nettoyage à l'eau, par nébulisation (ruissellement) et/ou brossage léger (brosse nylon ou chiendent). Sablage, projection pneumatique de sable à sec : à proscrire car détruit le calcin et les éléments d'architecture (moultures, arêtes, etc.). Gommage, pulvérisation de particules fines de noyaux, ou de sable, à sec ou avec de l'eau (hydro gommage). Micro abrasion, pulvérisation de poudre d'alumine (adaptée pour la sculpture). Laser, onde infrarouge de haute énergie qui désincruste la salissure (à éviter en présence de décors peints).

**Noquet** : élément métallique souple (zinc, cuivre, plomb) plié, placé sous les ardoises ou les tuiles, et destiné à étancher une jonction (exemple: rive de couverture contre une maçonnerie).

**Pan de bois** : principe spécifique de construction de murs porteurs; ensemble des pièces de bois qui constituent la structure de la façade à clair voie. Les vides sont remplis selon les régions de matériaux différents : torchis, tuileau, briques... Le pan de bois est aussi connu sous le terme « façade à colombages ».

**Panneton** : pièce métallique solidaire de la barlotière, aménagée d'un jour destiné à recevoir la clavette.

**Parement** : face visible d'un mur, plus ou moins travaillée, ouvragée. Selon l'outil utilisé, un parement de pierre sera bouchardé, brettelé, layé, piqué, pointé, têtué... Le parement peut constituer un élément de datation.

**Passiver** : technique consistant à neutraliser l'oxydation avec un antioxydant ; souvent indispensable après dégagement du métal de sa gangue de mortier ou de béton pour toute restauration.

**Pathologie** : étude de l'ensemble de phénomènes et désordres qui affectent le vieillissement naturel ou conjoncturel d'un bâtiment en fonction de son époque, de sa structure, des matériaux utilisés, des défauts d'entretien...

**Patine** : peinture très diluée à base de chaux favorisant l'homogénéisation d'un parement. Patine d'harmonisation : souvent effectuée après la mise en œuvre de pierres neuves, afin d'harmoniser les parties anciennes et les parties neuves. La patine peut être colorée à l'aide de terres et oxydes. Proscrire les colorants artificiels.

**Peinture minérale** : peinture non filmogène, microporeuse, qui se lie complètement à son support, comme celle à base de chaux aérienne par exemple.

**Pierre de taille** : pierre taillée présentant des pans dressés et des arêtes vives, donnant des joints rectilignes au parement de la maçonnerie. Leur assemblage se fait souvent à «joint vif», c'est-à-dire pierre contre pierre.

**Pierre vue** : technique de finition d'un rejointoiment ou d'un enduit laissant apparaître les bossages les plus saillants des moellons.

**Porosité** : faculté d'un matériau à laisser passer l'air ou l'humidité.

**Pureau** : partie visible (non recouverte) des éléments d'une couverture en ardoise ou en tuile. Le terme désigne aussi la dimension de cette partie.

**Purge** : se dit de la suppression des parties abîmées ou désorganisées de la pierre (dissoute) ou du bois (présence de mэрule ou de trous de vers) qui fragilisent le matériau.

**Qualification** : ensemble des aptitudes et des connaissances acquises en vue d'exercer une activité déterminée ou d'accomplir une fonction technique spécialisée correspondant à un niveau précis de la classification.

**Queue** : partie de la pierre opposée au parement et noyée dans le blocage (pour la boutisse, notamment).

**Ragréage** : enduit en raccord sur une maçonnerie pour rattraper des défauts de surface, des épaufrures, retoucher des cavités, «remettre à niveau»... Il n'est pas toujours souhaitable de rattraper les déformations des maçonneries anciennes.

**Rampant** : partie inclinée d'un pan de toiture.

**Ravalement** : opération consistant à rénover une façade, en passant par son nettoyage, une taille légère des éléments de pierre, le rejointoiment, un ragréage éventuel, aussi une réfection d'enduit.

**Rechampir** : faire ressortir le dessin d'une menuiserie en le soulignant à la peinture.

**Remaniage** : action qui procède à la dépose et repose avec réemploi, et complément si nécessaire, du matériau de couverture, en remplaçant les supports (lattis) et les moyens d'attache (crochets pour les ardoises).

**Restauration** : à la différence du ravalement, la restauration fait référence à un état d'origine prouvé ou supposé. Peut concerner l'ensemble de l'édifice, ou seulement certaines parties : toiture, façades, sculptures, vitraux, etc. La restauration répond à une doctrine qui doit être tempérée : «revenir à l'état le plus ancien connu». La restauration procède d'un parti architectural qui se fonde notamment sur une étude d'archéologie monumentale menée à l'échelle de l'édifice.

**Révision** : en couverture, des petits travaux d'entretien et de réparation visant à assurer la fonction de hors d'eau d'une couverture; en maçonnerie une inspection et un complément de joints défectueux.

**Sablage** : voir «nettoyage».

**Serrer un joint** : après beurrage, lisser en pressant : technique qui donne un résultat souvent trop lisse et raide. Il est alors nécessaire de le brosser, afin de faire apparaître les agrégats.

**Symptôme** : c'est, en pathologie du bâtiment, l'effet visible d'un problème, d'un désordre ou d'une anomalie. Traiter les symptômes sans traiter d'abord leurs causes est dangereux pour la pérennité de l'édifice. C'est aussi une source importante de gaspillage, car les travaux n'auront souvent servi à rien...

**Talochage** : finir un enduit à la taloche en faisant remonter la laitance à la surface (attention à ne pas trop doser en liant pour éviter phénomènes de fissuration ou faïençage). Voir «enduit».

**Témoin** : dispositif visant à surveiller l'évolution d'un désordre : lamelle de verre posée dans le joint à la perpendiculaire de la fissure, patin de plâtre (l'inconvénient est qu'il risque de se décoller), le mieux étant la pose de réglettes à curseurs. Un témoin peut être simplement constitué d'un fichage et de son observation. Il existe des « jauges » spécifiques (petites réglettes à coller) dans le commerce.

**Tranchis** : tuile ou ardoise coupée pour la réalisation d'une pénétration ou d'une approche de deux éléments de couverture. Action consistant à trancher ces éléments.

**Vergette** : petite tige destinée à raidir les panneaux d'une verrière. Les panneaux sont fixés à la vergette par des liens de plomb soudés sur le réseau des verrières.

**Visite** : accès aménagé dans un ouvrage pour l'examiner visuellement.

**Voligeage** : aire de bois clouée sur les chevrons, constituée par des voliges jointives (planches) ou des plaques de contreplaqué ou panneaux de particules.

